



# PÔLE TECHNIQUE

## COMMISSION FOOTBALL EDUCATIF PV N° 22 du 07-04-2026

**Présidence :** Sophie CHARRUET

**Assiste à la séance :**

**Présents :** Daniel CHABERT, Sophie CHARRUET, Michel PELLETIER, Sébastien ROCHAT,

**Excusé :** Laurent ABRACHY (CTD DAP), Lisa PAULEAU (CTD DAP)

**Absents non excusés :** Sylvain AUZET,

### MODALITES DE RECOURS

*Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;*

*- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.*

*Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.*

La séance est ouverte à 13H00

### Ordre du jour.

- Courriers
- Suivi des compétitions

La commission valide le PV n° 21 du 31/03/2026.



# PÔLE TECHNIQUE

## COURRIERS

- Courriel du 01/04/2026 de FC LA SAULCE : Présence 1 équipe U9 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 31/03/2026 de AS FORCALQUIER : Absence équipe U11 1 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 01/04/2026 de Mairie de MANOSQUE : Utilisation terrains weekend du 04 et 05/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 01/04/2026 de CA DIGNE 04 F : Présence 1 équipe U7 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 01/04/2026 de LARAGNE Sp : Absence équipe U7 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 01/04/2026 de SC VINON : Indisponibilités équipe U9 jusqu'au 03/05/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 02/04/2026 de FC SISTERON : Absence équipe U11 3 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 02/04/2026 de AF CHAMPSAUR VALGAU : Présence 1 équipe U9 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 03/04/2026 de AS FORCALQUIER : Absences équipes U7 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 03/04/2026 de US AIGLUN : Absence équipe U7 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 03/04/2026 de US AIGLUN : Absence équipe U9 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 02/04/2026 de O BRIANCON SERRE CHE : Absence équipe U7 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 03/04/2026 de SAINT CREPIN EYGLIERS Sp : Absence 1 équipe U9 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 03/04/2026 de US MOYENNE DURANCE : Présence 1 équipe U7 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 03/04/2026 de EP MANOSQUE : Absence équipe U11 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 03/04/2026 de AS VALENSOLE GREOUX : Absence équipe U11 au plateau du 04/04/2026. Lu et noté ;

## RETOUR CSR

- **RAS**

## SUIVI DES COMPETITIONS

**Toute correspondance doit-être adressée sur la messagerie officielle du secrétariat du District des Alpes par les messageries officielles des clubs. Aucune demande via les messageries personnelles ne sera prise en compte.**

**RAPPEL 1 : La commission demande aux clubs organisateurs des différents plateaux d'être très vigilant sur l'élaboration des feuilles de plateaux.**

**RAPPEL 2 : Concernant les forfaits et les terrains impraticables, un bénévole du District assure une astreinte en dehors des horaires d'ouverture du District des Alpes les vendredis de 17h à 20h, les samedis de 9h à 20h et les dimanches de 9h à 14h30.**

**Il est joignable au 0684340483 et confirmation par courriel à l'adresse suivante : [astreinte@alpes.fff.fr](mailto:astreinte@alpes.fff.fr)**



# PÔLE TECHNIQUE

**RAPPEL 3** : Sur les feuilles de présences concernant les catégories U7, U9 et U11, veuillez cocher les joueurs présents sur le plateau concerné.

**RAPPEL 4** : En cas de forfait d'une équipe 2 ou plus les équipes 3 ou plus seront déclarés forfait (exemple : club A 2 forfaits, les équipes 3 et 4 seront également forfait)

## CRITERIUM U13

- **Accession**
- ✓ **Journée 3 du 21/03/2026**
  - ◆ Match n° 55483046, EP MANOSQUE 1 – CA DIGNE 04 F 1 ; **Reprogrammé le 06/05/2026 à 16h30.**
- ✓ **Journée 6 du 11/04/2026**
  - ◆ Match n° 55483054, LARAGNE Sp 1 - FC SISTERON 1 ; **Reprogrammé à 16h00.**
- ✓ **Journée 7 du 25/04/2026**
  - ◆ Match n° 55483056, GAP Foot 05 1 – LARAGNE Sp 1 ; **Reprogrammé à 16h00.**
- ✓ **Journée 10 du 23/05/2026**
  - ◆ Match n° 55483065, FC SISTERON 1 - GAP Foot 05 1 ; **Reprogrammé le 20/05/2026 à 17h30. Accord des 2 clubs.**
- **Départemental 1**
- ✓ **Journée 1 du 14/02/2026**
  - ◆ Match n° 55485431, O CHORGES 1 – ACADEMIE Sp Alpes 1 ; **Reprogrammé le 18/04/2026 à 15h00°**
- ✓ **Journée 3 du 14/03/2026**
  - ◆ Match n° 55485437, FC VOLONNE 1 – AS VALENTOLE GREOUX 2 ; **Reprogrammé le 29/04/2026 à 15h00. Accord des 2 clubs.**
  - ◆ Match n° 55485438, GJ VIVOR 1 – US MOYENNE DURANCE 2 ; **Reprogrammé le 29/04/2026 à 16h00.**
- ✓ **Journée 5 du 04/04/2026**
  - ◆ Match n° 55485447, SC VINON 1 – AS VALENTOLE GREOUX 2 ; **Reprogrammé le 08/04/2026 à 15h00.**
  - ◆ Match n° 55485449, ACADEMIE Sp ALPES 1 – US MOYENNE DURANCE 2 ; **Reprogrammé le 08/04/2026 à 16h30.**
- **Départemental 2**
- ✓ **Journée 1 du 14/02/2026**
  - ◆ Match n° 55485612, AF SAINTE TULLE PIERREVERT 1 – FC LA SAULCE 1 ; **Reprogrammé le 18/04/2026 à 15h00.**
  - ◆ Match n° 55485616, O CHORGES 2 – AF CHAMPSAUR VALGAU 1 ; **Reprogrammé le 25/03/2026 à 18h00. Accord des 2 clubs.**
- ✓ **Journée 3 du 14/03/2026**
  - ◆ Match n° 55485622, CA DIGNE 04 F 2 – AS VALENTOLE GREOUX 1 ; **Reprogrammé le 06/05/2026 à 15h00. Accord des 2 clubs.**
  - ◆ Match n° 55485623, AS SAINT ANDRE 1 – ASF TALLARD 2; **Reprogrammé le 30/05/2026 à 15h00.**
  - ◆ Match n° 55485626, O CHORGES 2 – FC LA SAULCE 1 ; **Reprogrammé le 08/04/2026 à 18h30. Accord des 2 clubs.**
- ✓ **Journée 5 du 04/04/2026**
  - ◆ Match n° 55485635, O CHORGES 2 – GJ BASSIN DU LARGUE 2 ; **Reprogrammé le 29/04/2026 à 16h00.**
- **Départemental 3**
- ❖ **Poule A**
- ✓ **Journée 1 du 14/02/2026**
  - ◆ Match n° 55486833, O CHORGES 3 – GAP Foot 05 4 ; **Reprogrammé le 15/04/2026 à 18h00.**



# PÔLE TECHNIQUE

- ✓ **Journée 3 du 14/03/2026**
- ◆ Match n° 55486838, O CHORGES 3 – Entente ASCES 1 ; **Reprogrammé le 08/04/2026 à 18h30. Accord des 2 clubs.**
- ◆ Match n° 55486839, O BRIANCON SERRE CHE 1 – GAP Foot 05 6 ; **Reprogrammé le 01/04/2026 à 15h00.**
- ✓ **Journée 5 du 04/05/2026**
- ◆ Match n° 55486844, O BRIANCON SERRE CHE 1 - O CHORGES 3 ; **Reprogrammé le 06/05/2026 à 15h00. Accord des 2 clubs.**
- ❖ **Poule B**
- ✓ **Journée 3 du 14/03/2026**
- ◆ Match n° 55486868, LA ROCHE Sp 1 – FC BARCELONNETTE 1; **Reprogrammé le 16/05/2026 à 15h00. Accord des 2 clubs.**
- ❖ **Poule C**
- ✓ **Journée 1 du 14/02/2026**
- ◆ Match n° 55486893, CA DIGNE 04 F 3 – US VEYNES SERRES 1 ; **Reprogrammé le 18/04/2026 à 15h00.**
- ✓ **Journée 2 du 07/03/2026**
- ◆ Match n° 55486896, LARAGNE Sp 2 – CA DIGNE 04 F 3 ; **Reprogrammé le 29/04/2026 à 14h00.**
- ✓ **Journée 3 du 14/03/2026**
- ◆ Match n° 55486898, CA DIGNE 04 F 3 – US MOYENNE DURANCE 4 ; **Reprogrammé le 06/05/2026 à 15h00.**
- ◆ Match n° 5546905, US VEYNES SERRES 1 – US MOYENNE DURANCE 4 ; **Reprogrammé le 29/04/2026 à 15h00.**
- ❖ **Poule D**
- ✓ **RAS**

## U11

- **Elite**
- ✓ **Plateau classique**
- ❖ **Journée du 28/03/2026**
- ◆ Site de Peyruis : Absence feuilles de présence. **La commission demande au club de l'US MOYENNE DURANCE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Reçu le 01/04/2026.**
- ◆ Site de Dauphin : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de GJ BASSIN DU LARGUE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Reçu le 01/04/2026.**
- **Départemental 1**
- ✓ **Plateau classique**
- ❖ **Journée du 28/03/2026**
- ◆ Site de Peyruis : Absence feuilles de présence. **La commission demande au club de l'US MOYENNE DURANCE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Reçu le 01/04/2026.**
- ◆ Site de Gap : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de GAP Foot 05 de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Reçu le 02/04/2026.**
- ◆ Site de Villeneuve : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de US VIVO 04 de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Pas reçu le 07/04/2026. En l'absence de documents demandés, la commission transmet à la CSR pour suite à donner.**
- **Départemental 2 – Poule "Nord"**
- ✓ **Plateau classique**
- ❖ **Journée du 28/03/2026**



# PÔLE TECHNIQUE

- ◆ Site d'Embrun : Absence feuilles de plateau, de présence et de défi. **La commission demande au club de AS EMBRUN de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Pas reçu le 07/04/2026. En l'absence de la totalité des documents demandés, la commission transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de La Bâtie : Absence feuilles de plateau, de présence et de défi. **La commission demande au club de FC L'AVANCE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Pas reçu le 07/04/2026. En l'absence de la totalité des documents demandés, la commission transmet à la CSR pour suite à donner.**
- **Départemental 2 – Poule "Sud"**
- ✓ **Plateau classique**
  - ❖ **Journée du 28/03/2026**
  - ◆ Site de Dauphin : Absence feuilles de plateau, de présence et de défi. **La commission demande au club de GJ BASSIN DU LARGUE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Reçu le 01/04/2026.**
  - ◆ Site de Forcalquier : Déplacé au mercredi 01/04/2026. Accord des 2 clubs : AS FORCALQUIER et l'US MOYENNE DURANCE.
  - ◆ Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de AS FORCALQUIER de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
  - ❖ **Journée du 04/04/2026**
  - ✓ **Plateau "Jour de coupe"**
    - ◆ Site 1 de Gap : Absence feuille de présence de l'ARGENTIERE Sp. **La commission demande au club de l'ARGENTIERE Sp de nous fournir le document pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
    - ◆ Site 2 de Gap : RAS.
    - ◆ Site 3 de Le Brusquet : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de CA DIGNE 04 F de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
    - **Absence prévenue de l'EP MANOSQUE 2. Transmet à la CSR pour suite à donner.**
    - ◆ Site 4 de Veynes : Absence des feuilles de présences. **La commission demande au club de US VEYNES SERRES de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
    - ◆ Site 5 de Peyruis : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de US MOYENNE DURANCE de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
    - ◆ Site 6 de La Saulce : RAS
    - ◆ Site 7 de Saint-Bonnet : Absence des feuilles de présences. **La commission demande au club de l'AFCV de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
    - ◆ Site 8 de Sisteron : RAS
      - **Absence prévenue de AS FORCALQUIER 1. Transmet à la CSR pour suite à donner.**
    - ◆ Site 9 de Reillanne : RAS
      - **Absence prévenue de l'US MOYENNE DURANCE 4. Transmet à la CSR pour suite à donner.**
    - ◆ Site 10 de Laragne : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de LARAGNE Sp de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
    - **Absence prévenue de O CHORGES. Transmet à la CSR pour suite à donner.**
    - **Absence non prévenue de USB SEYNE LES ALPES. Transmet à la CSR pour suite à donner.**
    - ◆ Site 11 de Volx : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de US VIVO 04 de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
    - **Absence prévenue de FC SISTERON 3. Transmet à la CSR pour suite à donner.**
    - ◆ Site 12 de Valensole : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de l'AS VALENSOLE GREOUX de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai**



# PÔLE TECHNIQUE

de rigueur.

- ◆ Site 13 de Manosque : Absence feuilles de présence. **La commission demande au club de l'EP MANOSQUE de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
  - Absence licence dirigeant SC RIEZ. **Transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site 14 de Tallard : RAS

## U9

### ❖ Plateau classique

#### ✓ Journée du 28/03/2026

- ◆ Site de La Saulce : Manque la feuille de présence de l'Argentière. **La commission demande au club de l'ARGENTIERE Sp de nous fournir le document pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. En l'absence du document demandé, transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Gréoux : Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. **La commission demande au club de AS VALENTOLE GREOUX de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. En l'absence des documents demandés, transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Riez : Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. **La commission demande au club de SCR RIEZ de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Reçue.**
- ◆ Site de Les Mées : Manque la feuille de présence de Digne. **La commission demande au club du CA DIGNE 04 F de nous fournir le document pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Reçue.**

### ❖ Plateau classique

#### ✓ Journée du 04/04/2026

- ◆ Site d'Embrun : Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. **La commission demande au club de AS EMBRUN de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ Site de La Roche : Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. **La commission demande au club de LA ROCHE Sp de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ Site de Barcelonnette : Manque la feuille de présence de Gap. **La commission demande au club de GAP Foot 05 de nous fournir le document pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
  - Absence prévenu O Charges. **Transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Vinon : **Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. La commission demande au club de SC VINON de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
  - Absence prévenu US MOYENNE DURANCE. **Transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Sainte Tulle : Manque la feuille de présence de US MOYENNE DURANCE. **La commission demande au club de US MOYENNE DURANCE de nous fournir le document pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ **US Aiglun absent prévenu : Transmis à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Forcalquier : Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. **La commission demande au club de AS FORCALQUIER de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**

## U7

### ❖ Plateau classique

#### ✓ Journée du 28/03/2026

- ◆ Site de Eyglis :
  - Absences prévenues de l'O. BRIANCON SERRE CHE, AS EMBRUN, O. CHORGES, US VEYNES SERRES, FC LA SAULCE, LARAGNE Sp le 28/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
  - Absence non prévenue de l'AF CHAMPSAUR VALGAU. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**



# PÔLE TECHNIQUE

- ◆ Site de Digne : Manque la feuille de présence d'Oraison Sp. **La commission demande au club d'Oraison Sp de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. Reçu.**
- ◆ Site de Sainte Tulle : Manque les feuilles de présences du SC VINON et l'US AIGLUN. **La commission demande au club du SC VINON et de l'US AIGLUN de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur. En l'absence des documents demandés, transmet à la CSR pour suite à donner.**

## ❖ Plateau classique

### ✓ Journée du 04/04/2026

- ◆ Site de Chorges : **Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. La commission demande au club de l'O. CHORGES de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
- Absences prévues de l'O. BRIANCON SERRE CHE, LARAGNE Sp le 03/04/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Villeneuve : **Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. La commission demande au club de l'US VIVO 04 de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ Site de Riez : **Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. La commission demande au club de SC RIEZOIS de nous fournir les documents pour le lundi 13/04/2026 délai de rigueur.**
- Absences prévues de l'US AIGLUN, AS FORCALQUIER le 03/04/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**

## Candidatures reçues

### ❖ Challenge U 11 du 23/05/2026

- L'ARGENTIERE Sp

### ❖ JND du 09/05/2026

- AS FORCALQUIER
- EP MANOSQUE

La séance est levée à 14h30

Prochaine réunion : **mardi 14 avril à 13H00 en visioconférence**

Présidente  
Sophie CHARRUET

Secrétaire  
Michel PELLETIER